

TOBAGO CAYS

POUR QUE LE RÊVE SURVIVE

Si le paradis devait élire domicile sur Terre, les Tobago Cays feraient figure de favoris. Enfin, il y a quelques années. Car les 4 îlots qui forment l'archipel affichent des symptômes inquiétants : corail moribond, poisson farouche, crustacés absents.

La coopération française participe à une grande action de protection où il est avant tout question de gestion, d'éducation et de sensibilisation de la population locale et des touristes. Pour que l'éden retrouve son charme originel.



Mayreau Garden. Calé par des fonds escarpés rarement 20 m, le plongeur aura le loisir d'apprécier des bancs de poissons qui se dessinent à contre-jour derrière les gorgones géantes.



Mayreau Garden. Faisant virevolter ses petites pectorales, le tétrodon reste campé de longs instants à contempler son vis-à-vis.



Vue aérienne des Tobago Cays. On distingue aisément les quatre îlots protégés à l'Est par Horse Shoe Reef, qui isole Petit Tobac de ses frères.



La consternation s'impose devant ces coraux tubulaires qui n'ont pu être arrachés de leur socle que par une ancre.



Soleil, mer turquoise, sable blanc et cocotiers : pour classique qu'il soit, le cocktail continue à faire rêver. Ce cocktail est certes présent en différents points du globe mais, mieux que partout ailleurs et surtout d'une accessibilité privilégiée, les Tobago Cays semblent avoir été créés pour le plaisir de tous les sens. Ce petit archipel de 4 îlots constitue le fleuron des Grenadines, un chapelet d'îles situées au Sud de la plus imposante île de St-Vincent dont elles dépendent pour leur majorité, et au Nord de la Grenade, dernière bastion des Petites Antilles.

ACTE 1 : L'EDEN SOUS-MARIN

Que ce soit l'îlot de Petit Rameau, le plus au Nord, celui de Petit Bateau, le plus grand, Baradal le sauvage, Petit Tobac l'excentrique posé à l'extérieur de la barrière de corail, ou Jamesby le plus petit et coquet, tous redoublent

d'attraits par leurs plages de sable d'une finesse et d'une blancheur exceptionnelles, leurs eaux translucides et tièdes, ainsi que leurs cocotiers à l'ombre protectrice contre un soleil rarement masqué par des nuages épars, qu'une brise régulière d'Est balaya avec application.

Si la partie émergée de cet archipel est exceptionnelle, les fonds sous-marins ne sont pas en reste. Comment décrire le plaisir du plongeur évoluant sur le site de Mayreau Garden, de loin la plongée la plus attrayante, à l'Ouest des îlots, bercé par un léger courant qui agite la multitude de gorgones dans un ballet incessant, auquel s'ajoute le bal des poissons-anges, sergents-majors ou autres papillons se faufilant entre les éponges multicolores, laissant impassible une langouste imposante qui pointe ses antennes inquisitrices vers ce nouvel intrus. Les coraux s'étendent à n'en plus finir sur ce biotope particulier où la profondeur excède rarement 20 m sur des dizaines de kilomètres, transformant les Tobago Cays (TC)

1 - Mayreau Garden. Une langouste royale majestueuse qui pointe le nez à la sortie de son repaire.

2 - Epave de Mayreau. La visite de cette épave réserve quelques bonnes surprises (ici un petit mérou tacheté).

3 - Mayreau Garden. Une véritable ballet de coraux mous accompagne le plongeur dans ses péripéties.

4 - Horse Shoe Reef. A la fois surprenant et sympathique, le «-file fish» sera un compagnon de jeu fidèle.

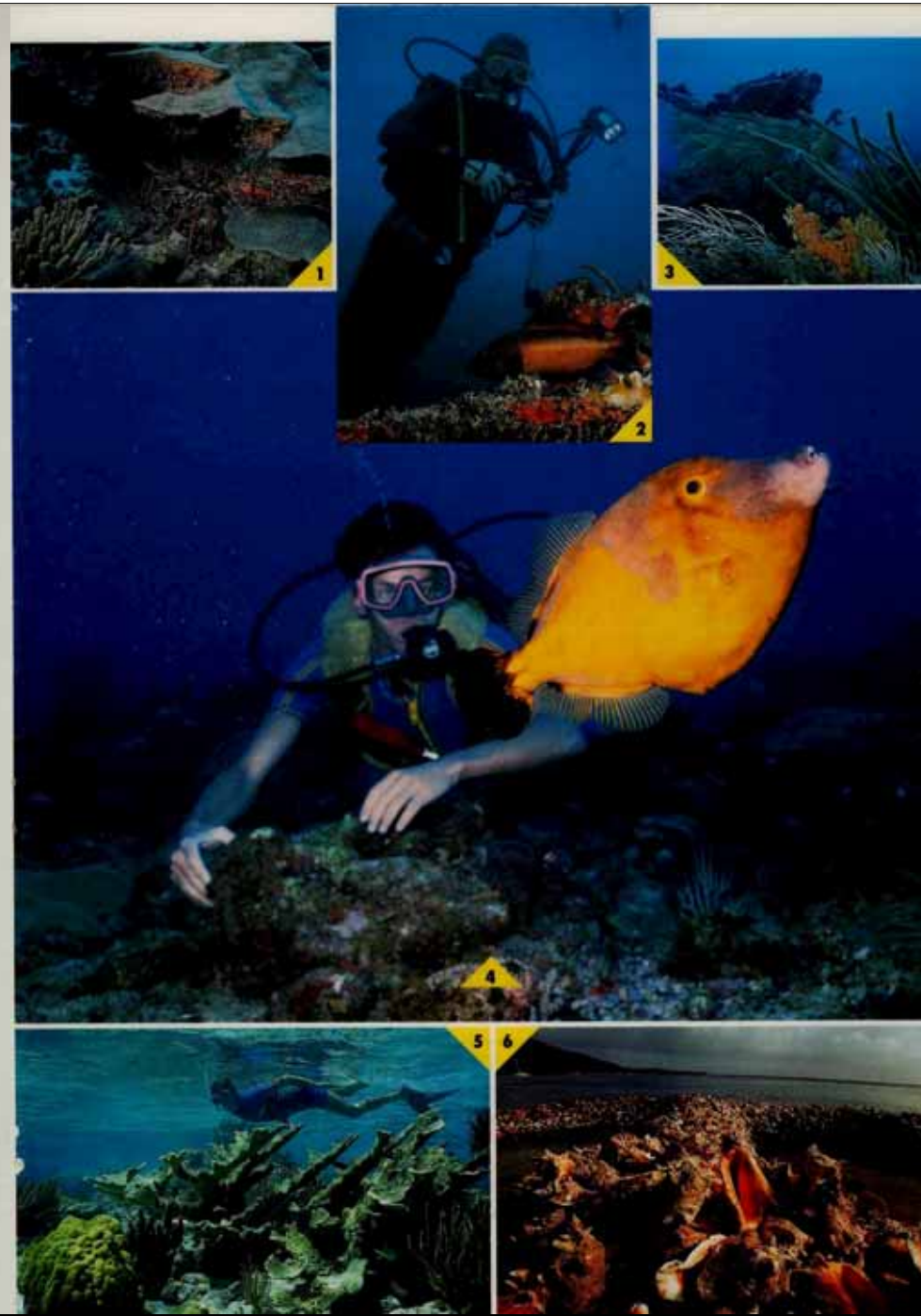
en un immense aquarium végétal et surtout animal. Si Mayreau Garden fait l'unanimité, les sites de l'épave de Mayreau, l'extérieur de Horse Shoe Reef ou World's End Reef resteront aussi des plongées inoubliables pour leurs majestueux coraux en cornes d'élan, quelques barracudas déboussaires attirés par le bruit des détenteurs ou encore leurs énormes poissons-trompettes.

ACTE 2 : UN PARADIS EN PERIL

Voilà pour le rêve, intact jusqu'à ces dernières années, mais le cauchemar pointe son nez. Car les surprises désagréables guettent de plus en plus le plongeur, au point de lui laisser un sentiment de malaise lorsqu'il émerge des eaux et se lance dans des commentaires à chaud avec ses compagnons de plongée : «As-tu vu ce magnifique corail tubulaire attaché de son socle ?», «Es-tu tombé sur ce parterre de corail complètement brisé ?». Quand ce ne sont pas des commentaires sur la faune déficiente : «Impossible de voir un perroquet, alors qu'il y a 2 ans, au même endroit, ils se déplaçaient par bancs entiers !», «Impossible d'approcher les poissons-anges qui viennent te manger dans la main normalement...».

5 - Muni de palmes, masque et tuba, un monde sous-marin merveilleux s'ouvre à vous (ici un magnifique corail «Corne d'élan»).

6 - Coquilles de lambris vidées qui encombrant les abords de Petit Bateau. Un aspect de la pollution inattendu pour le visiteur non averti qui fait état des excès qu'ont connus les Tobago Cays ses dernières années.



LE RESPONSABLE D'UN CLUB DE PLONGÉE PREND POSITION

L'ENFANT DU PAYS AU SECOURS DES TOBAGO CAYS

Né à Bequia dans les Grenadines, Glenroy Adams dirige aujourd'hui Grenadine Divers, club de plongée basé à Union Island à quelques minutes des Tobago Cays. Partenaire précieux pour la Coopération française lors du montage du projet de parc national, il a répondu à nos questions.

Quand as-tu découvert les Tobago Cays ?

J'ai commencé à y plonger pour le compte des hôtels des îles voisines il y a 15 ans. Finalement, j'ai préféré ouvrir mon propre centre il y a quelques années.

Comment juges-tu l'évolution du site ?

Il y a quinze ans, les TC étaient pratiquement inconnus du public et déserts. Seuls quelques bateaux mouillaient dans le lagon de temps en temps. Depuis, la flotte de voiliers de location s'est considérablement développée, notamment en Martinique et Guadeloupe, et par là-même le nombre de visiteurs. Les coraux ont beaucoup souffert de cette surpopulation touristique mais surtout d'attitudes irresponsables : ancrage sauvage, altérations manuelles des coraux, etc. Parallèlement, la demande en produits de la mer comme la langouste ou le poisson a flambé et les pêcheurs locaux se sont fait forts d'approvisionner les hôtels locaux mais aussi la Martinique. Aujourd'hui, les TC sont en passe de devenir l'ombre de ce qu'ils étaient, présentant des altérations de coraux inquiétantes et une raréfaction généralisée de la faune.

Tu sembles incriminer en partie les pêcheurs locaux alors que tu entretiens d'excellents rapports avec eux. Pourquoi cette «bienveillance» à leur égard ?

Je suis originaire de Bequia et issu d'une famille de pêcheurs. Si la vie n'en avait pas décidé autrement, je serais moi-même pêcheur à l'heure actuelle. Je me dois donc de respecter ces gens qui n'agissent pas toujours en connaissance de cause, la

Glenroy Adams en compagnie de Philippe Gourmain (à droite) taquinant deux jeunes ours de Bassan à Saïl Rock entre deux plongées.



pêche étant leur source de revenu. Ils sont à même de comprendre la situation et sont ouverts aux négociations pour une sauvegarde de leurs intérêts. Avec les pêcheurs professionnels venus de Bequia, souvent mes amis d'enfance, je suis parvenu à un accord certes verbal mais respecté. Ils pêchent loin à l'extérieur du lagon, ne prélèvent que des animaux adultes et ne ponctionnent plus les stocks des TC, même s'ils résident sur l'île de Petit Tobac qui appartient aux TC. Tous les pêcheurs ne viennent malheureusement pas de Bequia.

Quelle est ta position vis-à-vis de la chasse sous-marine, théoriquement interdite dans les Grenadines de St-Vincent ?

Je ne dédaigne pas une langouste grillée ou un mérou de temps en temps, mais je ne suis pas chasseur. Cette activité, seule source de revenu pour certains pêcheurs, doit pouvoir être pratiquée raisonnablement. Là encore, le dialogue doit prévaloir sur une interdiction aveugle et impossible à faire respecter. Il faut à tout prix éliminer toute forme de pêche non discriminatoire comme elle est pratiquée par exemple sur la barrière des TC, éliminant toute proie quelle que soit la taille ou l'espèce. Aussi, la chasse devrait être interdite pour les touristes qui connaissent rarement la faune de l'endroit, et autorisée dans certaines conditions pour les locaux. C'est d'ailleurs l'esprit de la réglementation actuelle.

Quelles sont selon toi les actions prioritaires à réaliser afin que le parc devienne une réalité ?

Il faut définir un zonage dans un premier temps en concertation avec tous les usagers,

ainsi qu'une réglementation spécifique à chaque zone. Il faut ensuite définir une structure légère de gestion capable d'assurer la maintenance des équipements et de veiller au respect des règles. Sans structure de gestion, le parc ne sera jamais qu'un beau rêve et ce sera un cauchemar pour les récifs. Cela serait d'autant plus dommage que les TC et les Grenadines représentent un potentiel de développement de la plongée hors du commun, sans doute le plus élevé des Petites Antilles. Aujourd'hui et malgré la variété et la beauté du site, nous ne totalisons que 1.500 à 2.000 plongées par an sur l'ensemble du parc, alors qu'un chiffre avoisinant les 6.000 serait tout à fait envisageable, sans préjudice pour les récifs.

Quelles actions as-tu entreprises personnellement ?

Les TC sont mon cadre de vie et de travail, je ne peux donc pas rester insensible et inactif face à leur détérioration. Chaque année, j'emmène des enfants des écoles pour un nettoyage général des îlots. Nous avons commencé à réhabiliter une petite plage en déplaçant des mètres-cubes de coquilles de lambris accumulées au cours des campagnes de pêche. Quotidiennement, je sensibilise les plongeurs à la fragilité des coraux qu'ils sous-estiment la plupart du temps. J'ai offert mes services, en partie gratuitement, pour participer à des actions de suivi et protection de récifs comme le prévoit le projet franco-St Vincentien. Je me sens une énorme responsabilité à fournir à la génération qui suit un site aussi proche de la merveille qu'il était lorsque je l'ai moi-même découvert...

Propos recueillis par P. Gourmain

cherché les troupes de poissons-chirurgiens qu'on lui avait promises. Il est d'autant plus aigri quand un pêcheur local aux allures de rasta l'aborde sur sa coque multicolore pour lui proposer des langoustes toutes fraîches qu'il aurait été aisé de contempler dans l'eau avant de les déguster.

Un constat s'impose donc : à divers endroits et sans que ce soit encore généralisé, une partie non négligeable des coraux est morte, une autre partie a été abîmée, les poissons se font plus rares et

méfiant, les crustacés sont invisibles. Autant de détails qui font craindre le pire pour l'avenir de ce paradis sous-marin.

ACTE 3 : A QUI LA FAUTE ?

Qui dit problème, dit responsable, mais là, l'affaire se corse car il s'agit à n'en pas douter d'une multitude de facteurs qui conduisent à la situation actuelle et non pas



Saïl Rock. Le tombant, véritable trésor de coraux et poissons multicolores. En médaillon : Epave de Mayreau. Coraux en cigare aux abords de l'épave.

tel ou tel groupe d'utilisateurs qui se renouvellent alors que la situation ne cesse de se dégrader.

Les touristes tout d'abord ont une part de responsabilité ; leur nombre n'a cessé de croître, venus pour la plupart par voiliers privés ou de location, François pour la majorité étant donné la proximité de la Martinique. Le nombre d'embarcations est évalué à ... 8.000 par an avec une moyenne de 5 à 6 personnes par bateau ! Il n'est pas rare de compter plus de 100 voiliers sur le seul site de TC aux alentours de Noël, la flotille résiduelle sur l'année tournant autour d'une vingtaine de bateaux. Le reste, environ 25.000 personnes, est débarqué par les navires de croisière, ancrés aux abords du site où ils accèdent par navette, ou est amené par catamarans de l'île voisine d'Union où ils ont atterri le matin pour en repartir le soir. Le nombre est certes un facteur, mais l'attitude de ces touristes demeure l'élément déterminant : rejet de débris sur terre ou à la mer, ancrage sauvage sur la barrière de récif, arrachage de portions de coraux ; des pratiques qui, par accumulation, conduisent à la saturation.

Les pêcheurs ensuite, locaux pour la plupart, qu'on ne peut blâmer de travailler pour survivre, mais à quel prix pour l'environnement ? Mi-folklorique, mi-lucrative, mais sans conteste dévastatrice, la pratique de la pêche sous-marine, debout sur la barrière de corail, le seul masque dans l'eau, armé d'une arbalète en bois, à la poursuite des poissons «brouteurs» tels que les perroquets ou les chirurgiens est pour beaucoup dans la raréfaction de la faune corallienne. Sans parler des effets indirects qu'entraîne la disparition de ces poissons qui nettoient en permanence la surface des coraux et préviennent la prolifération des algues à laquelle on assiste en toute logique actuellement.

Les langoustes quant à elles furent les premières à disparaître des TC, et les pêcheurs locaux sont contraints de faire des kilomètres pour approvisionner les navigateurs de passage, prêts à payer des prix exorbitants engageant ce trafic destructeur à perdurer. Les plongeurs arrivent sans doute au deuxième plan. Marginaux par leur nombre, ils paient plutôt l'irresponsabilité des autres usagers.

Quoi qu'il en soit, plongeurs, pêcheurs, plaisanciers, touristes d'un jour, tous ont participé et participent au naufrage, que la classification du site en 1987 «Parc Naturel» n'a pu enrayer par manque de moyens financiers et humains pour faire respecter des mesures inadaptées d'interdiction, inapplicables en pratique, notamment par

Le suivi de récif : un outil incontournable

Touristes, plongeurs ou pêcheurs des T.C. sont formels : «Les récifs se dégradent!». Dans quelles proportions et pour quelles raisons : impossible de le dire. Or la gestion de ressources naturelles repose sur des données objectives. Le suivi de récif des T.C. peut apporter ces réponses.

LES PHOTOS SOUS-MARINES TÉMOIGNENT

De nombreuses méthodes ont été développées mais la méthode appliquée aux TC a été retenue pour la simplicité de sa mise en œuvre. En effet, elle consiste en la prise régulière de photos sous-marines toujours au même endroit, soit des plaquettes de 1 m² représentatives de la diversité de l'écosystème. Afin de toujours reprendre la photo au même endroit, des bases tubulaires verticales en PVC de 30 cm de longueur et distantes de 2 m sont fixées au récif par du ciment rapide à faible dose (sans risque pour les coraux). Tous les 4 à 6 mois, un opérateur s'immerge pour glisser à l'intérieur de

ces bases fixes un cadre lui aussi en PVC supportant un appareil photo, avant de prendre quelques clichés. Les photos sont ensuite digitalisées et un logiciel permet de calculer les surfaces couvertes par les différentes espèces identifiées comme vivantes. Il est alors possible de calculer le «taux de recouvrement en coraux vivants» ou «l'indice de diversité» et de le comparer aux données antérieures, décrivant «l'état de santé du récif».

Parallèlement, les bases fixes en PVC servent de piège à sédiment, des capteurs de température, de salinité et autres paramètres sont installés. Les taux de fréquentation (nombre de plongées par jour et par site, nombre de voiliers à l'ancre) ainsi que toute modification de l'environnement (travaux par exemple) sont également enregistrés. Ces données sont croisées avec l'évolution du récif. Parfois, la relation est évidente : la création d'une digue réduit la circulation de la masse d'eau et, localement, induit une augmentation de la température signi-

ifiant la disparition de certaines espèces. Le plus souvent cependant, la relation est plus complexe et c'est une combinaison de facteurs qui est à l'origine de l'évolution du récif. Seules l'expérience et une parfaite connaissance du milieu permettront d'y voir clair.

POUR CONVAINCRE LES DÉCIDEURS

En identifiant les facteurs influençant la vie du récif, le gestionnaire dispose d'un outil d'aide à la décision fort utile. A lui d'envisager d'éventuelles mesures réglementaires à prendre ou des infrastructures à mettre en place ou... à détruire ! Autre intérêt de cette méthode : face à des décideurs de plus en plus difficiles à convaincre, cet outil apporte un crédit scientifique à l'argumentation du gestionnaire. Lors de ces débats, la passion sera efficacement relayée par quelques photos explicites accompagnées de données chiffrées, et le récif ne mourra peut-être pas...

E. C.

l'étendue du domaine (environ 50 km²). Une approche différente ainsi qu'une solution efficace et durable s'imposaient.

ACTE 4 : LA COOPERATION FRANCAISE SE MOUILLE

Présente dans la zone caraïbe depuis le début des années 80, dans les domaines culturel, médical et rural, la Coopération française a des objectifs prioritaires d'aide au développement des populations des îles anglophones voisines de nos départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique). Dès le début des années 90, la valorisation de l'environnement est apparue comme un outil générateur de développement. Dans les TC comme dans les îles voisines, il s'agit de gérer les ressources naturelles, donc de les protéger au plus vite mais aussi et surtout de s'en servir comme source de revenu pour les populations locales.

Pour parvenir à ces objectifs, des moyens inédits en la matière sont utilisés : «concertations» tout d'abord avec tous les usagers d'une ressource afin de comprendre avec précision tous les enjeux et motivations, avant de proposer des solutions acceptées et respectées de tous, ce qui n'a jamais été le cas jusqu'à présent. Lors de ce processus, le pêcheur local a autant de poids que le touriste qui est normalement privilégié dans une approche plus classique de «parc naturel», où interdiction et répression sont les bases de gestion. Dès lors qu'il ne se sent plus exclu du processus de décision et qu'il appréhende son intérêt à long terme, de principal détructeur, le pêcheur local se transforme en premier défenseur de l'environnement.

«Education et sensibilisation» ensuite, afin

d'observer des changements d'attitude quant à la pollution et destruction des sites, plus liés à une compréhension des enjeux et mécanismes de dégradation qu'à une crainte de la répression.

C'est avec cette philosophie en tête que pendant près d'une année, Philippe Gourmain, coopérant du service national affecté au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche de St-Vincent et des Grenadines, a parcouru les TC de long en large, sur mer et sur terre, afin de comprendre les mécanismes de dégradation et les raisons de l'échec des mesures assajetties à la qualification de «Parc National». D'un système de suivi de récif qu'il a installé et valorisé (voir notre encadré), aux discussions interminables avec les pêcheurs locaux ou les moniteurs de plongée (lire l'interview de Glenroy Adams), il a élaboré une approche différente.

EPILOGUE : SAUVEGARDER PAR UNE GESTION INTEGREE

Pourquoi interdire la pêche sous-marine si l'on sait pertinemment que c'est la ressource principale de certains pêcheurs et qu'il sera impossible de faire respecter cette mesure ? Mieux vaut donc contrôler qu'interdire. Des solutions négociées avec les différents intervenants doivent conduire à des mesures réalistes et plus efficaces dans l'absolu, même si elles paraissent laxistes de prime abord. Rien n'interdit donc la pérennité des activités préexistantes, la nouveauté étant dans la gestion «intégrée» donc raisonnée de celles-ci. Le plan de réorganisation du parc national des TC proposé par la coopération française aux responsables St-Vincentiens se veut donc réaliste. A une zone trop étendue pour

être efficacement contrôlée devrait succéder un zonage plus restreint qui englobe les sites à la fois les plus attrayants pour le touriste mais aussi les plus dégradés. Ce dernier comprend grossièrement les quatre îlots et Mayreau Garden, ainsi que l'épave de Mayreau. Des bouées de démarcation seraient installées en périphérie, des corps morts sur les récifs afin d'éviter aux annexes de jeter leur ancre sur les coraux. Sur ce site restreint, un garde en bateau patrouillerait sans cesse afin de faire respecter une interdiction totale de toute forme de pêche, les seules activités aquatiques autorisées étant la plongée en scaphandre et la promenade en surface. Ce garde percevrait un droit d'entrée et de séjour forfaitaire sur cette zone restreinte, donnant droit à des services tels que la collecte des ordures. Les flux financiers générés par cette taxe serviraient à la maintenance des bouées et corps morts ainsi qu'aux salaires du garde et du manager du parc. Ce dernier serait chargé de faire appliquer les mesures prises par un comité de gestion qui comprendrait un représentant de tous les usagers et des responsables gouvernementaux.

Nous assisterions donc à une concentration des moyens humains et financiers sur une infime portion du parc, par ailleurs la plus attractive, le reste du parc restant ouvert, contrairement à ce qui se fait jusqu'à présent et en dépit du bon sens, aux activités de pêche, sous-marine en particulier. Rien n'empêcherait ces pêcheurs de vendre leurs prises sur le site protégé qu'ils acceptent de préserver pour le bonheur des touristes qui les rémunéreraient par ailleurs.

Il ne reste plus qu'à espérer que cette dernière tentative soit la bonne, afin que le rêve du plongeur qu'incarment les TC survive à jamais...

Eric Chua et Philippe Gourmain